

ALLEZ DANS LA PAIX DU CHRIST !

Certains paroissiens s'étonnent quelquefois que le prêtre – ou l'animateur de chants – n'ajoute pas une parole personnelle à la fin de la Messe, de type « bonne semaine » ou « bonne soirée ». La liturgie est le lieu où le prêtre doit s'effacer pour laisser la place au Christ qu'il représente dans la célébration et où l'animateur de chants doit se faire discret pour que l'assemblée chante ses hymnes au Seigneur.

Il est évidemment tentant d'ajouter toute sorte de bavardage et nous l'avons parfois vu ici ou là. L'acte liturgique a son déroulement propre – comme une pièce de théâtre – et ne laisse pas de place à l'improvisation. La seule incise possible est le moment des annonces.

Plutôt que de vouloir ajouter sa touche personnelle, qui attendra les salutations sur le parvis, il serait plus intéressant de se pencher sur les paroles prononcées pour en percevoir la richesse et la profondeur. Il nous arrive peut-être de les écouter et de les prononcer parfois machinalement. « Allez dans la paix du Christ » : nous retrouvons encore avec cette formule la magnifique salutation de Jésus à ses apôtres le soir de Pâques (« la paix soit avec vous »). Que souhaiter de mieux que cette paix ? Si nous la recevons d'un cœur disponible, alors nous passerons effectivement une bonne soirée et une bonne semaine ! Nous prenons ainsi conscience que les paroles liturgiques englobent tous les souhaits humains que nous pourrions formuler, et qu'il est plus beau de conclure la Messe avec ce bel envoi plutôt qu'avec une parole humaine, aussi belle soit-elle !

Abbé Dedieu, votre curé

NOTEZ BIEN

Dimanche 12 mai : Quête impéree pour améliorer les conditions de vie des prêtres âgés du diocèse. Ils ont consacré leur vie au service de Dieu et de leurs frères, aujourd'hui nous est donnée l'opportunité de les aider.

UNE FLAMME POUR LA PAIX

Le 8 mai 2024, la Flamme Olympique, porteuse de symboles forts, embrasée par la paix et la fraternité, arrivera en France.

Les catholiques des Hauts-de-Seine sont invités à accueillir cette flamme avec un fervent esprit, en participant à une veillée pour la paix qui aura lieu la veille, le **mardi 7 mai, au même moment (20 heures)** dans les 5 sanctuaires de notre diocèse.

Informations : <https://enpelerinage.diocese92.fr/>

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de *Holy Games*, programme de l'Église catholique pour accompagner spirituellement le monde du sport et les grands événements sportifs.

<https://holygames.fr/>

Contact : holygames@diocese92.fr

LE DIOCÈSE RECRUTE POUR PLUSIEURS POSTES SALARIÉS :

L'Association Diocésaine de Nanterre recherche un(e) **RESPONSABLE RH**, et un(e) **ADJOINT(E) EN PASTORALE CATÉCHÈSE** dont la mission principale est l'accompagnement et la formation des équipes et animateurs de l'éveil à la foi (3-6/7 ans) dans les paroisses du diocèse.

Plus d'informations :

<https://diocese92.fr/recrutement/salaries/>

ZOOM SUR

FAIRE CÉLÉBRER UNE MESSE

Demander qu'une Messe soit célébrée à une intention est un acte de foi en la puissance du sacrifice du Christ que l'Église encourage.

Qu'est-ce qu'une « intention de Messe » ?

Toute Messe a une valeur universelle. Elle peut cependant être célébrée pour des intentions particulières. Vous pouvez demander à un prêtre de porter, auprès du Seigneur, vos intentions au cours de la Messe.

À quelle occasion ?

● **Pour vos défunts** : c'est un acte de foi en la Résurrection. Vous demandez à Dieu de les accueillir auprès de Lui dans Sa lumière. Nos défunts ont besoin de nos prières, comme nous avons besoin des leurs. Le lieu où nous sommes le plus étroitement unis à eux dans le Christ, c'est lorsque nous célébrons l'Eucharistie.

● **Pour vos proches** : parents, enfants, amis, voisins... Vous demandez au Christ de les aider à passer un moment difficile : maladie, échec, difficultés familiales.

● **En action de grâce** : pour dire merci ou bien à l'occasion d'un mariage, de noces d'or, pour la venue d'un enfant, un anniversaire...

Comment faire ?

Il suffit d'indiquer en quelques mots votre intention. Si on préfère garder la discrétion on peut indiquer : « pour une intention particulière ».

Vous pouvez faire votre demande par téléphone (Saint-Urbain : 01 42 42 87 71, Sainte-Marie : 01 42 42 24 96) ou par mail (paroisse@stusmv.fr).

Le montant de l'offrande, fixé par la Conférence des Évêques de France, est de 18 euros.

Un prêtre ne peut recevoir qu'une offrande d'intention par jour, même s'il célèbre plusieurs Messes.

Les prêtres prient les Laudes à Saint-Urbain à 8 heures du mardi au vendredi, à 8h45 le samedi. Tous ceux qui le souhaitent peuvent participer à cet office.

Mercredi 8 mai à 9 heures : Messe des anciens combattants.

Horaires des Messes du jeudi de l'Ascension - 9 mai

Saint-André : mercredi 8 mai à 19 heures (Messe anticipée)

Saint-Urbain : jeudi 9 mai à 9h30 et 11 heures

Pas de Messe le soir mercredi 8 ni jeudi 9 mai

Lectio Divina : lecture priante de la Parole de Dieu **mardi 14 mai** à 14 heures à la Maison paroissiale. cette lectio est ouverte à tous.

La retraite du groupe lectio aura lieu le **mardi 11 juin de 9h30 à 16h30** à Nanterre. Elle sera prêchée par le Père Alfredo et est ouverte à tous. Les inscriptions se feront à l'adresse stadesnos@gmail.com

Catéchèse pour adultes : Un mercredi par mois de 19h40 à 20h25 à la Maison paroissiale. Prochaine date le **mercredi 15 mai** sur le thème : La prière dans la vie chrétienne.

Samedi 18 mai : Vigile de Pentecôte à 20h30 à Saint-Urbain pour nous ouvrir aux dons de l'Esprit Saint.

La paroisse organise un chapitre pour le **pèlerinage des pères de famille à Cotignac du 4 au 7 juillet 2024**. Renseignements et inscriptions à l'adresse pele@stusmv.fr ou auprès de Bertrand Chavasse 06 99 06 95 09 ou Philippe Deboës 06 83 33 75 89.

Si vous souhaitez recevoir chaque semaine le bulletin par mail, merci de vous inscrire en envoyant un message à paroisse@stusmv.fr

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES : Achille BOUTELOUP, Côme STUCKER, Alexandre MONMAUR, James URING, Mathie URING, Maxime BLANCKAERT, Louise PONTVIANNE, Eva et Lucas MACHADO

OBSÈQUES : Gérard SAUTEREAU, Georgette GIBOULOT

L'atelier de couture **La Tenue du Dimanche** se réunira dimanche 12 mai de 14 heures à 17h30. Venez avec votre projet et votre matériel. Sophie Robillard tenuedudimanche@stusmv.fr

Sainte-Marie des Vallées : jeudi 9 mai à 10h30

Pas de Messe mercredi 8 mai à 19 heures

Le carnet de la semaine :

BAPTÊMES : Jules DERVILLÉ

OBSÈQUES :

	Saint-Urbain	Sainte-Marie des Vallées	St André - Ste Hélène
Messes dominicales			
Samedi			18h
Dimanche	9h30 ¹ -11h 18h ⁴	10h30	
Messes en semaine			
Lundi	9h et 19h		
Mardi	9h ² et 19h		19h ³
Mercredi	9h et 19h	19h ³	
Jeudi	9h et 19h	9h ³	
Vendredi	9h et 19h		
Samedi	10h		
Confessions			
Mercredi		18h - 18h45 ³	mardi
Jeudi	17h30-18h45	9h30 - 10h30 ³	18h-19h ³
Samedi	10h30-12h		
<i>Vous pouvez aussi contacter le secrétariat pour rencontrer un prêtre</i>			
Adoration ³			
Lundi à jeudi	9h30-19h		mardi
Mercredi	9h30-19h	19h30-22h30	18h-19h ³
Vendredi	14h-19h		
Samedi	10h30-12h		
<i>Hors obsèques</i>			
Accueil			
Mercredi	10h-12h	du lundi au samedi	
Samedi	10h-12h	de 9h à 12h ³	
Secrétariat			
	Lundi au vendredi 9h-12h + par téléphone lundi, mardi, jeudi 13h30-16h		

¹ selon le Missel de 1962 / ² suivi du chapelet / ³ hors vacances scolaires / ⁴ diffusée sur la chaîne YouTube

Pour les baptêmes, contacter l'accueil 3 mois à l'avance.

Pour les mariages, contacter l'accueil un an à l'avance.

Saint-Urbain
Place de la Liberté
92250 La Garenne-Colombes
tél : 01.42.42.87.71

Sainte-Marie des Vallées
13 rue Pierre Virol
92700 Colombes
tél : 01.42.42.24.96

site : stusmv.fr
mail : paroisse@stusmv.fr

 facebook.com/stusmv
 St Urbain - SMV
 Paroisse Saint-Urbain...